



AIX en Provence	Kasbarian	Lydia
ALENCON	Blaise	Edith
AULNAY SOUS B	Kabbaj	Elisabeth
BERCK	Nyga	Pascal
CHARLEVILLE-M	Vergeade	Willy
CHATEAUX	Richard	Eliane
CRETEIL	Galinou	Renée
LA CIOTAT	Fiorito	Christiane
LA ROCHE SUR Y	Gautreau	Geneviève
LAON	Treffert	Fatima
MONTIGNY	Hénot	Josette
MONTREUIL	Amine-Eddin	Nadia
MOULINS	Rickeboer	Colette
NICE TNL	Dupret	Patricia
PAIMPOL	Jegou	Philippe
SANNOIS	Hervieux	Joëlle
SARTROUVILLE	Sangleboeuf	Luc
SAV Carpiquet	St Dizier	Denis
SAV R SUD-OUES	Dauga	ean-Jacque
ST BRICE	Clémentia	Emile
THONVILLE	Bardin	Christianne
TRANS EN PROVI	Bouteille	Chantal
TROYES	Bougault	Daniel
UZES	Chaix	Bernadette

VILLEJUIF	Vargas	Antoinette
VITROLLES	Natchoo	Serge
ENVOIS PAR INTERNET		
AMIENS	Marotte	Bernadette
ANGERS gd Maine	Vincent	Stéphanie
ANGERS St Serge	Duchesne	Annie
ANGET	Sanebastier	Martin
ANTIBES	Duval	Jacques
BEAUCAIRE	Guay	Michel
BELLE EPINE	Zirafi	Serge
BONNEVEINE	Acariès	Joseph
BOURGES	Goncalves	Cendrine
BREST	Celton	Thierry
CHALONS/Champ	Piquet	Pascal
CHAMNORD	Dereymez	Michèle
CHARTRES	Testault	Marc
CHATEAU THIER	Noailles	Monique
CHERBOURG	Diguet	Christian
CHOLET	Crespel	David
CONDE/ESCAULT	Kolwalski	Elisabeth
COTE DE NACRE	Le Saulnier	J. Luc
DRAGUIGNAN	Maumier	J. François
ETAMPES	Parrain	Claude
EVRY	Carasco	Roland

FOURMIE	Dagneau	Bruno
GRUCHET LE VA	Gratigny	M. Claude
HEROUVILLE	Pasquier	Bruno
IVRY/SEINE	Fiquet	Betty
L'HAY LES ROSE	Dias	Kathy
LE MERLAN	Bernabe	Guy
LOMME	Bara	Madeleine
LORIENT	Jourdan	Pascal
LORMONT	Planet	Joël
LYON la part Dieu	Goncalves	Yvette
MARSEILLE gd lit	Pellicio	Elisabeth
MERIGNAC	Jonas	Joël
MEYLAN	Bruno	Alain
MONDEVILLE	Tillaut	Nadine
MONTESSON	Marchand	Françoise
NEVERS/MARZY	Estorge	Michel
MT ST AIGNAN	Pernel	Catherine
NICE LINGOSTIE	Favré	Serge
OLLIOULES	Clenet	Catherine
ORLEANS	Lecland	Dominique
ORMESSON	Rodrigues	Aurore
PARIS AUTEUIL	Tourino	Lola
PERPIGNAN	Garcia	Georges
QUETIGNY	Gaiffe	Pierre

QUIMPER	Mayeur	Patrick
REIMS	Robitaillie	Eric
REIMS Cernay	Viseux	Francine
RENNES Alma	Jules	Yolande
RENNES Cesson	Louis	M. Christin
SARAN	Vallee	Isabelle
St BRIEUC	Rio	Yves
St HERBLAIN	Vella	Annie
ST MALO	Denis	Josette
TORCY	Bailloux	Michel
TOULON Gd Var	Dubas	Marie-Noëll
VALENCIENNES	Kliébasiéwicz	Nicole
WASQUEHAL	Bonvoisin	Albert
FEDERATION	Millat	J. François
DRS CARREFOUR	Delenne	Jean-Luc
<i>Franchises Le délégué syndical</i>		

Ce fax est adressé à près de 60 sections par Internet, et vous ??

SOMMAIRE

Paritaire du 8 avril 2003
Signature CFDT

Paritaire 8 avril 2003

La dernière réunion paritaire avait pour objet de présenter les dernières propositions de la direction et de connaître l'avis des organisations syndicales.

La CFDT était représenté par Francine Viseux, Brigitte Rayet, Michel Bailloux et Serge Corfa.

A remarquer l'absence du délégué syndical de groupe FO pris par ailleurs !!!

La CFDT a constaté que la direction avait pris en compte en partie ses courriers des 2 et 5 avril.

Après 4 heures d'échanges et la présentation de l'accord, la direction a demandé à chaque organisation de se prononcer sur la signature ou non.

CGT et CGC se prononcent contre

CAT, CFTC, FO ne se prononcent pas.

CFDT donne un avis favorable à la signature.

La CFDT s'est élevée contre l'absence de prise de position de trois syndicats. On se demande bien ce qu'ils sont venus faire.

Nous avons été obligé de demander que ces syndicats s'engagent avant le vendredi 11 avril, FO ne voulant se prononcer que dans 15 jours (au plus tôt!).

Si les salariés veulent bénéficier de l'augmentation de salaire sur la feuille de paie d'avril (avec effet rétroactif au 1er mars) il faut se décider maintenant.

FO n'a pas cessé de remettre en cause la remise sur achat, tous les pretextes étaient bon même les plus puériles. En quoi la remise sur achat pose problème à cette organisation sauf celle de ne pas avoir écouté les salariés qui la réclament.

La priorité de FO est-elle de faire avancer les accords ou de contrer une autre organisation syndicale ?

FO n'a pas pris position formelle contre les ouvertures le dimanche et les jours fériés. La CFDT a rappelé qu'elle n'est pas favorable à la banalisation des ouvertures. et priorise l'action des salariés sur le terrain.

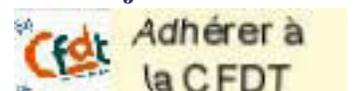
La CFDT a du batailler ferme pour empêcher la remise en cause de la RTT (6 jours de repos). Il est regrettable de constater que même la CGT et la CFTC qui en leur temps se sont mobilisés avec la CFDT pour obtenir la RTT se sont laissé séduire par les sirènes politiques qui nous chantent "Travailler plus pour gagner plus". Pour FO rien de nouveau ils se sont toujours prononcé contre la RTT.

La CFDT est donc la seule organisation syndicale qui:

- a informé objectivement les salariés,
- a consulté les salariés (de nombreuses sections ont distribués un questionnaire),
- a tenu compte de l'avis majoritaire des salariés,
- a fait voter ses sections pur ou contre la signature de l'accord,
- a depuis le 19 mars fait évoluer les propositions de la direction,
- a eu le courage de prendre une position.

Les délégués CFDT sur le terrain savent écouter les salariés, prendre en compte leur avis en s'adaptant à l'évolution des mentalités.

La CFDT a signé l'accord 2003 ce jour 8 avril à 19 heures





LA CFDT A VOTRE ECOUTE

VOUS L'AVEZ SOUHAITE, NOUS L'AVONS REALISE

La CFDT signe l'accord 2003

La CFDT s'est inscrite dans le processus de négociations pour obtenir des améliorations et éviter les fausses solutions.

Pour la CFDT la paritaire de mars était "une négociation inachevée".

Depuis nous n'avons pas ménagé nos efforts pour améliorer l'accord proposé par la direction.

Entre la paritaire du 19 mars et celle du 8 avril la CFDT a obtenu l'amélioration de divers points particulièrement:

- augmentation de salaire passée de 1,5% à 1,7%,
- garantie d'une seconde paritaire si l'inflation dérape,



- remise sur achat dès le 1er juillet avec un plafond à 5300 euros à dépenser avant le 31 décembre 2003

- gratuité de la carte bancaire Pass pour 2003 coût 19 euros (120 F)

La direction a souligné que cette remise évoluera dans le temps pour apporter de nouveaux avantages aux salariés.

Après information et consultation des salariés (des milliers de questionnaires distribués dans les magasins) les délégués CFDT constatent qu'une grande majorité est favorable à une signature de l'accord.

Après débat 63% des sections CFDT votent pour la signature de cet accord considérant:

- l'obtention de la remise sur achat qui représente en pouvoir d'achat l'équivalent de 159 euros (1043 F) pour 6 mois d'achat en 2003.

- la clause de sauvegarde en cas de dérapage du coût de vie (inflation),

- l'accord ne remet pas en cause le refus de banalisation des ouvertures exprimées par de nombreux salariés,

- la remise à plat de la modulation avec effet immédiat sur le nombre d'heures modulé en 2003,

- la revalorisation des contrats temps partiel.

et autres points (formation, qualification...)

A l'écoute des salariés la CFDT signe l'accord 2003.

Ce n'est pas une fin, ce n'est qu'un début